

Monsieur le Préfet, Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle fois, des considérations bassement politiciennes font que la carte scolaire du 1^{er} degré est reportée après les élections municipales. La politique a ses raisons que l'UNSA-Education a parfois du mal à comprendre. Ce report aura des conséquences lourdes sur la préparation de la rentrée dans les écoles. A croire que la réforme des rythmes scolaires n'était pas suffisante à elle seule pour créer des inquiétudes légitimes dans nos écoles.

La réforme des rythmes justement, parlons-en, puisqu'elle est à l'ordre du jour. L'un des problèmes récurrents rencontrés dans les écoles concerne le partage des locaux scolaires entre les enseignants et les activités périscolaires. Les enseignants nous interpellent sur les difficultés qu'ils rencontreront à la rentrée prochaine. Quand les Temps d'Activités Périscolaires devront se dérouler dans les salles de classes et qu'il n'y aura pas d'autre espace de travail dans l'école, que feront-ils ? Attendront-ils sagement la fin des TAP dans leur voiture ? Car, au risque de surprendre peut-être une partie de notre assemblée, le travail d'un enseignant ne commence pas et ne s'arrête pas quand les élèves arrivent et quittent l'école. Une très grande partie de la préparation des cours se fait à l'intérieur même de la salle de classe, de même que toutes les réunions d'équipe nécessaires au bon fonctionnement du service.

Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs les élus, imaginez que, chaque jour, durant trois quarts d'heure, on vous demande de laisser votre bureau pour que d'autres activités s'y déroulent. Comment réagiriez-vous ?

Un autre point d'inquiétude que l'on retrouve souvent concerne l'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Qui l'organise ? Qui est en le garant, le responsable ? Force est de constater que ce n'est pas toujours très clair sur le terrain.

Sur ces deux points, l'utilisation des locaux et l'articulation des différents temps, l'UNSA Education vous demande, Monsieur le Préfet et Madame l'Inspectrice d'Académie, de faire tout ce qui est de votre compétence pour que des solutions locales soient trouvées là où les problèmes se posent.

Pour terminer sur les rythmes, une autre remarque récurrente concerne la non-adaptation de cette réforme aux enfants de maternelle. Contrairement aux deux points précédents il ne pourra pas y avoir de solutions locales, mais si nous voulons que cela évolue au niveau national, il est de notre responsabilité collective d'en prendre conscience et de le faire remonter à tous les niveaux. Ce CDEN en est l'occasion.

La carte scolaire occupe également une grande partie des préoccupations des personnels que nous représentons.

Dans le premier degré, notre département se voit doter de neuf postes supplémentaires afin d'accompagner l'évolution démographique. L'UNSA-éducation 68 ne peut se satisfaire de cette dotation, en baisse significative par rapport à l'an dernier où notre département avait pu bénéficier de 21 ETP.

A propos des effectifs, le bilan de rentrée, qui nous a été présenté le 16 décembre dernier, pointe une augmentation démographique bien supérieure aux prévisions (plus de 500 élèves supplémentaires). L'UNSA-éducation déplore amèrement qu'aucune dotation de rattrapage n'est été consentie pour en tenir compte.

Concrètement, dans les mesures qui nous sont soumises aujourd'hui, nous n'y trouvons aucune création de poste spécifique pour favoriser la scolarisation des élèves de moins de trois ans, si faible dans notre département. Il n'y aura pas davantage de création de postes surnuméraires.

De plus, cette année, de nouvelles décharges ont été accordées par le législateur, nous ne pouvons que nous en féliciter, mais parallèlement, nous déplorons qu'aucun moyen supplémentaire, pour les mettre en place, n'ait été prévu.

Quant aux moyens de remplacement, ou ceux permettant une amélioration de la formation continue, combien d'années faudra-t-il encore patienter ?

Décidément, les promesses du candidat Hollande, laissant penser que l'Ecole serait une des priorités du quinquennat, sont bien difficiles à devenir réalité.

Nous vous remercions pour votre attention.